

Police Municipale
Affaire suivie par F. FEDER
Contact : 03 81 36 37 40
Email : f.feder@audincourt.fr

24 mai 2018

Ministère de l'Intérieur
Hôtel de Beauvau
Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08

Objet :

Police municipale – caméras individuelles

Monsieur le Ministre,

Le 14 février 2017 la Ville a sollicité l'autorisation d'équiper les policiers municipaux d'Audincourt de 4 caméras individuelles.

Par arrêté n° 25-2017-02-24-002 en date du 24 février 2017 et dans le cadre du décret 2016-1861 du 23 décembre 2016, la Préfecture du Doubs a autorisé, à titre expérimental, l'enregistrement audiovisuel des interventions des agents de notre police municipale jusqu'au 03 juin 2018.

Cet équipement a pour principale finalité la prévention des incidents en cours d'intervention, le constat des infractions et la collecte de preuves dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Durant la période d'expérimentation et jusqu'à ce jour, les agents de police municipale n'ont pas eu à faire face à des situations qui auraient nécessité la consultation ou l'extraction de données dans le cadre d'une procédure judiciaire ou administrative.

Cependant, les agents de la police municipale ont pu constater un impact réel et positif de l'équipement sur le déroulement de leurs patrouilles et de leurs interventions au quotidien. Cet impact se traduit généralement de deux manières différentes.

Pour une partie du public, la curiosité que suscite l'équipement est bien souvent le point de départ d'un échange et d'une discussion qui contribue à établir une relation de proximité.

Pour les situations moins « cordiales », la possibilité d'un enregistrement audiovisuel calme en général les individus mis en cause et met un frein aux vellétés de provocation et d'agressivité.

Au terme de l'expérimentation, le bilan du port de caméras individuelles m'apparaît donc très positif. C'est la raison pour laquelle je sollicite le renouvellement de l'autorisation accordée en 2017.

Dans l'attente de vous lire,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Marie-Claude GALLARD

